



AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog, que le conseil, à une séance ordinaire tenue le 8 décembre 2021 à 15 heures, à la Salle communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley au 85 Grand-Rue à Sainte-Catherine-de-Hatley, a adopté une résolution, à savoir :

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC / ANNÉE 2022

Résolution établissant le calendrier et l'heure des séances ordinaires du conseil, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec :

19 janvier 2022	15 h 30	17 août 2022	15 h 30
16 février 2022	15 h 30	21 septembre 2022	15 h 30
16 mars 2022	15 h 30	19 octobre 2022	15 h 30
20 avril 2022	15 h 30	23 novembre 2022	15 h 30
18 mai 2022	15 h 30	14 décembre 2022	15 h 30
15 juin 2022	15 h 30		

Les séances se tiendront à la salle communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley, située au 85 Grand-Rue à Sainte-Catherine-de-Hatley, tant que les conditions sanitaires en vigueur en raison de la pandémie ne permettront pas de les tenir au siège social de la MRC situé au 455 rue MacDonald, Magog.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette résolution en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog au 455 rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture, ou en consultant le site Internet de la MRC (<http://www.mrcmemphremagog.com>).

Donné à Magog, ce 13 décembre 2021.

Guy Jauron
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (résolution – calendrier conseil MRC 2022)

Je, soussigné(e), Marc-Antoine Bazinet, secrétaire-trésorier(ère) / greffier(ère) de la municipalité de Eastman, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 17 décembre 2021 entre 10h et 19 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 décembre 2021.

Signature :